

Collège Roger VerceI

1

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté



RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION

Mardi 07 décembre 2021

ORDRE DU JOUR

1. Cadre Institutionnel
2. Bilan quantitatif et qualitatif des actions à venir
3. Des actions au service des Parcours :
 - a. **Parcours Educatif de Santé**
 - b. Parcours Avenir
 - c. Parcours d'Education Artistique et Culturel
 - d. **Parcours Citoyen**

2

CADRE INSTITUTIONNEL

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République dispose qu'«**au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, le service public de l'éducation prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie**».

3

Au niveau de l'Académie

Le Comité Académique d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CAESC) définit les grands axes des actions portées dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Au niveau de l'établissement :

Les quatre missions du CESC sont définies à l'article R.421-47 du code de l'éducation :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté;
- préparer le plan de prévention de la violence;
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion;
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques.



PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2023

« Pour la réussite et l'épanouissement de tous »

Ambition 1 « REUSSITE »: Garantir la réussite de tous les élèves en privilégiant les plus fragiles sans oublier les parcours plus exigeants

4

Ambition 2 « INSERTION » : Construire pour chacun sa place dans le collège et la société

Objectif 2 : poursuivre le travail engagé sur la construction d'un parcours d'éducation à la Santé et la Citoyenneté

- **Poursuivre, renforcer** les actions de prévention engagées dans le cadre du CESC et du CVC en cohérence sur les 4 années du collège
- Travailler sur la relation filles-garçons **dès la sixième**

PROJET D'ETABLISSEMENT 2019-2023

« Pour la réussite et l'épanouissement de tous »

Ambition 3 « SOLIDARITE » : « ne laisser personne au bord du chemin »

Ambition 4 « COOPERATION » : Travailler ensemble à la réussite de tous

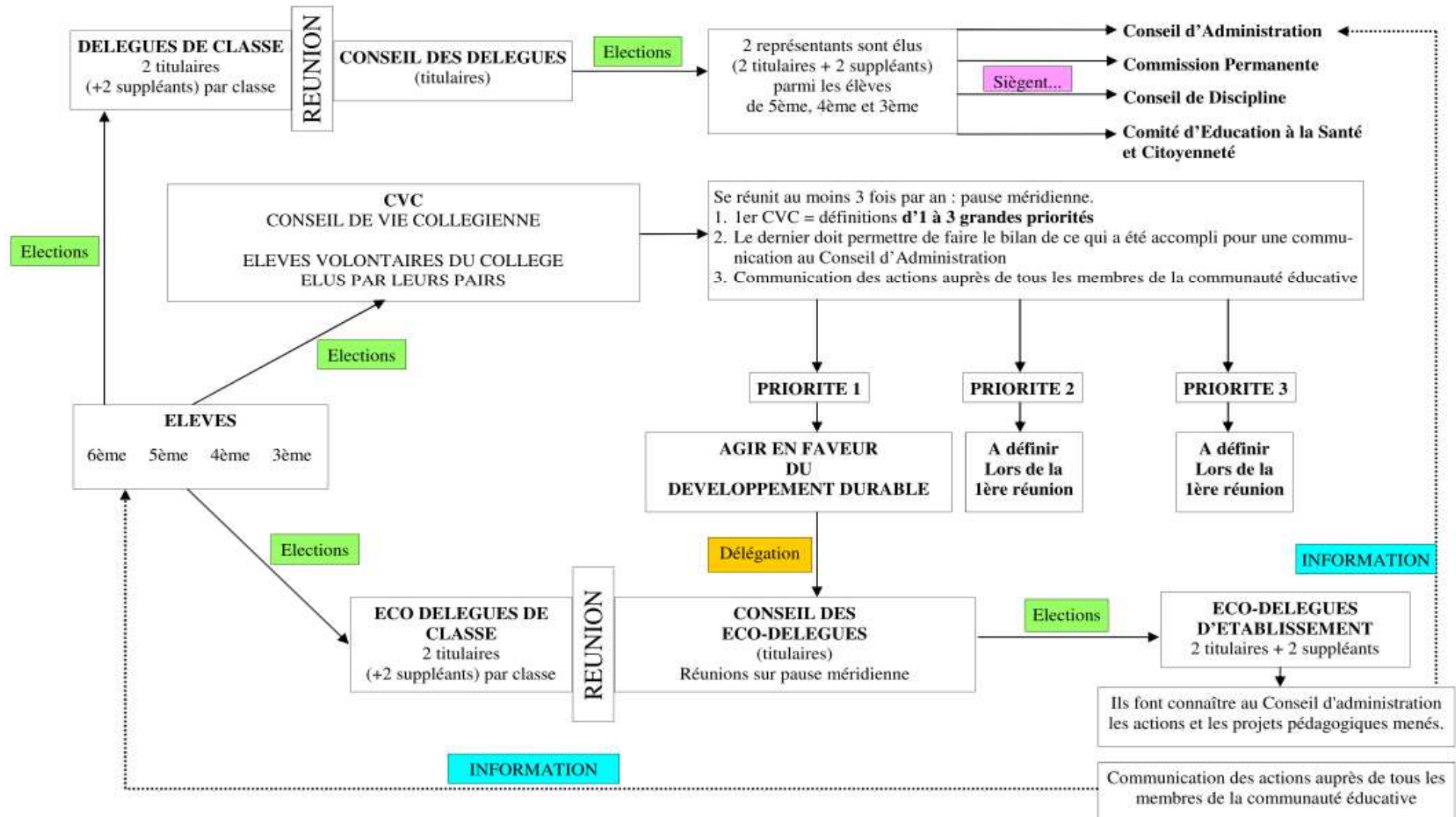
5

Objectif 1 : poursuivre l'ouverture de l'établissement sur son environnement économique, social, international, culturel...poursuivre les actions permettant de développer le **sentiment d'appartenance** au collège

- Travailler avec les associations, les ONG
- Proposer des projets humanitaires
- Valoriser** les initiatives et actions individuelles ou collectives réalisées par des élèves même en dehors du collège, y compris en termes de compétences
- Valoriser** les actions du CVC, la vie des ateliers
- Développer la **communication** sur ces projets

Articulation des instances

LA PARTICIPATION DES ELEVES AUX DIFFERENTES INSTANCES



	PARCOURS EDUCATIF DE SANTE	PARCOURS CITOYEN			
CM1	<i>À quantifier, harmoniser lors d'un prochain CEC</i>	<i>À quantifier, harmoniser lors d'un prochain CEC</i>	Exposition Les Crocodiles sur la thématique du Harcèlement (M. Boisnay)	Histoire, sport et citoyenneté (M. Morit et Mme Deslis)	Valeurs véhiculées par l'Association Sportive
CM2	<i>À quantifier, harmoniser lors d'un prochain CEC</i>	<i>À quantifier, harmoniser lors d'un prochain CEC</i>			
6èmes		Exposition « Egalité Filles-Garçons » : 18, 19 et 22 octobre avec Mme Deslis			
5èmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention du tabagisme : Mai 2022 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ASSR de niveau 1 : entraînements et épreuves, <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 24 mars pour la 5ème A - Jeudi 31 mars pour la 5ème B - Mardi 29 mars pour la 5ème C 			
4èmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du Planning Familial (6 groupes) : mai 2022 ▪ Prévention sur les dangers de l'alcool par la Croix-Rouge 	Visite au Tribunal du Mans : 08, 15 et 22 novembre			
3èmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rallye Santé: jeudi 14 et 21 octobre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • ASSR 2 : entraînement + épreuve, mai-juin 2022 			

Perspectives 2021-2022

Objectifs :

- Poursuivre les actions mises en place
- Consolider la liaison inter-degré en veillant à assurer une continuité ou complémentarité des actions engagées à l'école primaire : CESC inter-degré?
- Sensibiliser aux gestes qui sauvent :

8

« **Tous les élèves, au collège ou au lycée, n'ayant pas reçu une formation PSC1, suivent une **sensibilisation aux gestes qui sauvent**. En effet, subsidiaire au PSC1, le **module de deux heures** visant aux GQS vient compléter l'éventail des formations au secourisme proposées aux élèves. »**

1. *S'appuyer sur les personnes ressources locales : M. Gibon, Mme Ilari, M. Boisnay?*
2. *Mutualiser le matériel (privilégier le « prêt », solliciter d'éventuels financements pour le matériel*
3. *Proposition FCPE : faire intervenir la Croix-Rouge qui propose l'IPS (Initiation aux Premiers Secours) : 2 modules d'1h30 pour 12 élèves, pour un coût de 84€. Besoin matériel : une salle, les intervenants amenant leur propre matériel. Une attestation est délivrée à chaque élève à l'issue de cette formation.*

Perspectives 2021-2022

Objectifs (suite) :

- NON AU HARCELEMENT : Elaborer et mettre en place le programme « pHARe ».

9

pHARe : un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges généralisé à tous les établissements et les écoles à la rentrée 2021

Perspectives 2021-2022

En pratique :

-Tous les établissements doivent se doter d'**ambassadeurs** "non au harcèlement »

-Dans tous les établissements, les **Comités d'Education à la Santé, la Citoyenneté et l'Environnement** sont mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un **état des lieux** propre à chacun et de déterminer **un plan d'action**

-Les instances de démocratie scolaire, Conseils de Vie Collégienne, sont également invitées à s'emparer du sujet;

-Les établissements doivent constituer une **équipe pluri-catégorielle**, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves

Les **parents** sont associés à cette démarche à travers des ateliers.



Perspectives 2021-2022

Des actions prévues pour 2021-2022 :

- Des ateliers-débats sur les différentes formes de harcèlement : les reconnaître et savoir en parler, menés par Mme Besnard, Service Civique;
- Exposition « Les Crocodiles » présentée par M. Boisnay, infirmier de l'établissement.

11

Des actions prévues ou envisagées pour 2022-2023 :

- Une thématique de formation des enseignants pour l'année scolaire 2022-2023 : les compétences psychosociales niveau 1 et 2 (2 jours) + Lutte contre le harcèlement (1 jour);
- Intervention proposée par le Pôle Jeunesse de la Ville du Mans sur le cyber-harcèlement pour l'année scolaire 2022-2023 (proposition de la FCPE du Collège);
- Proposition de la FCPE : participation au financement de la venue d'un intervenant de théâtre participatif sur le sujet (coût total de 400€ environ).



D'autres actions pour renforcer nos priorités

- Projet d'installation d'un distributeur de serviettes périodiques présenté par Eirinn ATIG, 5^{ème} C
 - Prendre contact avec les collèges déjà dotés de ce type de distributeur
 - Budgétiser l'achat et l'installation (à voir avec le Conseil Départemental)

Je vous remercie de
votre attention et
participation



RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION